



Convocation au tribunal pour un crédit

Par **brahim1**, le **17/09/2015** à **21:34**

Bonjour maître,
j'ai reçu une convocation pour réconciliation.
je n'ai plus aucun papier de mon crédit qui date d'avant 2005. je m'étais retrouvé au chômage
et sans domicile tous mes papiers dans la voiture que je possédais et suite un vol
je n'ai plus rien. je n'ai jamais reçu d'ip ni vu aucun huissier.
que dois-je faire maître svp?